

en ville

à Frontignan la Peyrade



La sécurité,
le premier des
services publics

4
dossier

2

Combat >
Qualité de l'air :
l'Etat doit réagir

11

Portrait >
Eva Esteyries :
2^e mandat au CMJ

14

Services >
Au plus près
des usagers

combat

Création de l'Observatoire des odeurs et du réseau citoyen des nez (2015), analyses contradictoires d'Air-LR et d'Analytica (2015-2016), la Ville n'a cessé d'alerter les autorités responsables sur les risques de pollution atmosphérique.

Qualité de l'air : l'Etat doit réagir

Engagée depuis plus de 20 ans dans un combat pour que les industriels sécurisent totalement les sites qu'ils exploitent et dépolluent ceux qu'ils ont abandonnés, la Ville se préoccupe de la qualité de l'air avec méthode et détermination.

2015, alors que les tests de dépollution par biopiles du site de l'ancienne raffinerie vont démarrer, la Ville obtient de l'Etat, après plusieurs mois de négociations et une pétition signée par plus de 4000 citoyens, qu'il oblige Exxon Mobil à mener un suivi de la qualité de l'air. Effectué par

l'organisme agréé Air-LR, ce suivi prévu uniquement au début des tests - l'Etat refusant la demande de la Ville de maintenir le dispositif de surveillance jusqu'à la fin - est jugé insuffisant par la Ville qui commande et finance, au cabinet indépendant Analytika, une étude plus complète, autant sur les éléments mesurés que sur le périmètre élargi au centre-ville et à la plage, ainsi que sur la fréquence des prélèvements, effectués avant et pendant les tests (de décembre 2015 à mars 2016) pour disposer d'éléments de comparaison. Les résultats d'Analytica s'avèrent surprenants voire paradoxaux, n'identifiant aucune source et indiquant une qualité de l'air de moyenne à mauvaise avant le début du chantier et bonne pendant les tests. Des résultats certainement influen-



Scori/Suez à La Peyrade, Exxon-Mobil et BP-GDH en coeur de ville... difficile de déterminer les sources d'odeurs à Frontignan.

« Nous demandons que l'entièreté des travaux de préparation et ceux du futur chantier de dépollution s'effectuent sous tentes confinées. »

**Pierre Boulidoire, Maire de Frontignan la Peyrade
Vice-président de la CABT
1^{er} vice-président du Conseil départemental de l'Hérault**



cés par les conditions météorologiques avec présence ou non de vents susceptibles de disperser les polluants dont la source n'est d'ailleurs pas identifiée. La Ville demande alors au Préfet et à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement/DREAL, la reprise de la surveillance par Air-LR, ainsi qu'une étude épidémiologique. Double refus.

En ce début d'année 2017, alors que le sous-préfet déclare dans la presse que les services de l'Etat n'ont pas été saisis, la Ville a renvoyé ses demandes aux services compétents : le Préfet, la DREAL et l'Agence régionale de santé/ARS. Assurément le combat n'est pas

terminé. Prochaine étape: la demande d'un débat contradictoire entre Air-LR et Analytica avant l'été.

édito

e-galité

Au-delà de la télévision numérique, de la téléphonie mobile ou des réseaux sociaux, connus de la plupart d'entre nous, le numérique est déjà largement présent dans tous les champs de notre quotidien. De l'action citoyenne qui anime les plateformes participatives, à l'accès à l'information avec les médias «tout en ligne», aux blogs et pages personnels qui ouvrent l'expression de chacun et interrogent notre façon de nous informer, au travail qui devient possible à distance et partout, en passant par l'enseignement avec les formations en ligne (MOOC) suivies par des étudiants et de nombreux curieux ou gourmands de connaissance. Sans oublier les démarches administratives accessibles à toute heure. La sécurité, la gestion des risques, la culture, les loisirs, la santé... sont autant d'autres domaines qui s'appuient sur les outils numériques pour nous accompagner, nous guider, nous divertir ou nous alerter. Aujourd'hui, plus de 80% des Français utilisent Internet, l'économie digitale représentera bientôt 10% de notre PIB et les sites de financements participatifs permettent déjà de collecter plus de 150 millions d'€ chaque année pour soutenir tous types de projets. Mais nous ne sommes pas tous égaux devant l'Internet. Et si cette révolution numérique semble porteuse



« Nous nous devons de réduire la fracture numérique pour qu'elle ne devienne pas fracture sociale »

d'innovation et d'une citoyenneté plus participative, elle peut aussi exclure ou abandonner de nombreuses personnes. Pour nous, elle est donc l'objet d'un enjeu majeur : que chacun de nous puisse prendre part à ce changement et en bénéficier pleinement. Aussi, lors de la préparation de la loi pour une République numérique, portée par la secrétaire d'Etat Axelle Lemaire, nous avons engagé Frontignan la Peyrade dans l'association Villes Internet qui milite pour la reconnaissance de l'accès à Internet comme droit fondamental. La loi, votée le 7

octobre 2016, intègre ainsi le maintien de la connexion Internet pour les foyers en difficulté financière, comme pour l'eau, l'électricité et le gaz. Car l'accès à l'Internet est bien un produit de première nécessité, qui permet l'utilisation quotidienne des services publics numériques, souvent fondamentaux pour une citoyenneté active, le maintien d'activité et l'insertion sociale.

Pour relever ce défi numérique, nous avons besoin de réseaux de qualité. Après avoir travaillé à l'amélioration du débit sur la commune, nous sommes satisfaits que le plan national Très Haut Débit, ici décliné de manière volontaire et novatrice par le Département de l'Hérault afin d'assurer l'équité entre les territoires ruraux et les communes urbaines, démarre dès cette année à Frontignan la Peyrade. Grâce à la fibre optique, nous pourrions d'ici fin 2018 bénéficier d'un débit Internet très performant (30 Mb/s).

L'accès aux équipements, comme la formation aux usages et aux outils, seront alors d'autant plus essentiels. Notre Ville a fait le choix d'investir dans ce domaine, en se dotant de moyens techniques mais aussi humains. Elle équipe ainsi toutes ses écoles de vidéo-projecteurs, ordinateurs PC et portables dans le cadre de son plan Ecoles numériques. Les animateurs de l'espace Kifo proposent de nombreux

ateliers forcément numériques, et à la maison des seniors Vincent-Giner, les bénévoles des associations animent la salle informatique toute l'année. Dans les locaux du ResOE, les personnes en recherche d'emploi peuvent préparer leur curriculum vitae ou faire leurs démarches en ligne, et dès l'automne 2017, la nouvelle maison de services au public (MSAP) ouvrira ses portes avec des outils numériques et surtout une présence humaine pour accompagner chacun dans ses démarches de la vie quotidienne.

A l'ère digitale, tous ces lieux bruissent de l'intelligence collective qui s'y révèle et se veut pleinement citoyenne. C'est pour cela que nous nous engageons dans l'ouverture des données publiques jusqu'à devenir la seule commune de l'Hérault à participer activement au projet expérimental Open-Data Lab mis en œuvre par le préfet de la région Occitanie. C'est aussi pour cela que nous diffusons sur notre site Internet, qui change de peau ce mois-ci pour devenir plus accessible et pratique, les conseils municipaux en vidéo intégrale. Parce que nous voulons, avec vous, inventer de nouvelles manières de vivre et faire vivre la démocratie ensemble.

Pierre Boudoire
Maire de Frontignan la Peyrade
Vice-président de la CABT
1^{er} vice-président du Conseil départemental de l'Hérault

dossier

Fédérés pour assurer la tranquillité publique



Malgré le désengagement de l'Etat, la colère et l'épuisement des policiers, les actions menées par la Ville et ses partenaires portent leurs fruits avec un recul avéré des accidents de la route et une baisse significative de la délinquance depuis 2010.

Des simples incivilités aux attentats terroristes en passant par les agressions, vols, violences conjugales, querelles de voisinage et autre tapage nocturne, la tranquillité publique est une préoccupation majeure pour chacun d'entre nous. Le sujet, qui s'invite dans le débat à chaque élection, est souvent l'objet de fantasmes irrationnels et de surenchères sécuritaires. Qu'en est-il de la réalité locale ?

Incontestablement, quelques faits divers ont marqué l'année 2016, notamment une série d'agressions commises en centre-ville le 30 avril pour laquelle l'enquête a été confiée à la police judiciaire et les principaux suspects interpellés, ou la suspicion d'une menace terroriste en août à Frontignan plage qui avait déclenché un important déploiement de forces de police et qui s'est avérée sans rapport avec le terrorisme. Aussi graves que soient ces événements, il est important de rappeler que la criminalité constatée dans la commune relève presque exclusivement de la petite et moyenne délinquance

« Proximité et présence sur le terrain sont le gage d'une prévention et d'une lutte efficace contre la délinquance. »

**Ange Grignon,
conseiller municipal
délégué à la sécurité et à
la tranquillité publique**



dont les chiffres sont en baisse depuis 2010. Ceux de 2016 témoignent d'une nouvelle baisse générale de 8% par rapport à 2015. Ces résultats encourageants sont notamment à attribuer aux forces de l'ordre, et le partenariat entre la police municipale et la police nationale est sans aucun doute un atout de taille. Mais assurer la tranquillité publique, c'est aussi se soucier de la délinquance en amont, autrement dit mener une vraie politique de prévention avec l'ensemble des acteurs professionnels fédérés au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance/CLSPD ainsi qu'avec les

habitants, représentés par les conseils de quartiers et bientôt rassemblés au sein de l'Observatoire citoyen de la tranquillité publique/OCTP. Un travail qui porte lui aussi ses fruits. Du côté de la route, les constats sont les mêmes. Les actions conjointes des polices et les travaux de sécurisation mis en œuvre par la Ville, notamment dans le cadre du Plan action voirie/PAV et avec les conseils de quartiers, ont fait baisser le nombre d'accidents graves sur les routes de la commune.

Police nationale/police municipale : un partenariat salué par tous



Si les effectifs de police nationale ne cessent de fondre malgré l'augmentation constante de la population, la Ville a, au contraire, renforcé les moyens pour assurer la tranquillité de tous, passant de 10 policiers titulaires en 2007 à 21 en 2017, soit 1 policier pour 1103 habitants (Sète compte 1 policier pour 1110 habitants ; au niveau national, c'est 1 policier municipal pour 2850 habitants). La Ville a également ouvert un bureau de police municipale à La Peyrade, agrandi son poste en cœur de ville, armé ses agents, renforcé les horaires d'ouverture au public et augmenté la présence sur le terrain, avec aussi une brigade nuit.

Le partenariat entre les polices est ici bien concret. L'échange continu d'informations, les actions conjointes sur le terrain, l'agent d'accueil mis à disposition par la Ville au bureau de police nationale et le travail mené collectivement au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance/CLSPD, dans l'objectif commun de faire reculer la délinquance sont autant d'actions qui donnent des résultats. Les chiffres de la police municipale parlent : 135 infractions diverses et troubles à l'ordre public ont été recensés en 2016 (210 en 2015), 72 faits de violence sur la voie publique (92 en 2015), 58 dégradations de biens publics ou privés (67 en 2015), 18 vols et dégradations de véhicule (36 en 2015)...



Convention de surveillance avec la SNCF

Les agents de la police municipale patrouillent fréquemment sur les parkings, dans le hall et sur les quais de la gare et interviennent sur demande de la SNCF. L'agent de médiation de la Ville est régulièrement présent sur les quais afin de sensibiliser les jeunes à l'extrême danger de traverser les voies.

Surveillance aux abords des écoles

Alors que, dans le cadre du plan Vigipirate, le plan de sécurisation des établissements scolaires est affiché à l'entrée de chaque école, la Ville, en concertation avec les conseils d'écoles, a procédé à des travaux de sécurisation des abords des établissements scolaires. Les agents de la police municipale assurent la surveillance des entrées et sorties des élèves tandis que la police nationale assure une présence aux abords des collèges et du lycée.



Binôme d'information et de prévention/BIP

L'été, 2 jeunes des quartiers assurent, à vélo, la surveillance des parkings des plages. Ils y distribuent des flyers rappelant les précautions à prendre contre les vols dans les véhicules.

Brigade verte

En place depuis 1997 essentiellement dans les espaces naturels, la brigade de l'environnement- deux gardes spécialisés et un policier municipal - traque les dépôts sauvages, les dépôts d'incendie et gère la police de l'urbanisme.

Prévention routière

Chaque année, près de 300 élèves de CM2 bénéficient de 2 heures de théorie en classe et 2 heures de pratique sur piste, la seule du bassin de Thau. Sensibilisés aux dangers de la route, les enfants apprennent les bases du code de la route et les bons comportements.

« Une ville assez paisible », parole de commissaire !

Michaël Atlan, commissaire de Sète-Frontignan, annonce, pour 2016, une nouvelle baisse des faits de délinquance à Frontignan la Peyrade de 8% par rapport à 2015, soit 94 faits de moins pour un total de 1039 toutes infractions confondues. Si les cambriolages sont en hausse de 19%, en revanche, le nombre d'agressions est en forte baisse avec 34% de moins.

« C'est toujours trop, mais Frontignan est une ville assez paisible où il fait bon vivre » ajoute Michaël Atlan qui souhaite développer la brigade de protection familiale notamment la protection des femmes contre les violences conjugales. Déjà épaulé par un juriste de l'Association départementale d'information et aide aux victimes/ADIAV, le commissaire œuvre pour le recrutement d'un travailleur social au sein de cette brigade spécifique.





Le comité restreint du CLSPD s'est réuni le 22 février dernier à l'Hôtel de Ville

Questions partagées, réponses co-élaborées, résultats concrets

+ **Pour la sécurité des plus jeunes**
Le Programme de réussite éducative /PRE réunit de nombreux partenaires, institutionnels, associatifs et citoyens, pour venir en aide aux enfants (jusqu'à 16 ans) en fragilité. Ce travail commun a permis d'accompagner près de 400 enfants depuis 2009 (une cinquantaine par an) avec des réponses adaptées à chacun, tenant compte de ses difficultés propres et de son environnement social et familial.

Activités pour les ados aux Mouettes

Le centre de loisirs des jeunes de la police nationale/CLJ, accueilli une année sur deux au centre Les Mouettes, est remplacé par des activités proposées par la Ville et encadrées par les animateurs du service jeunesse. Ouvert, dès l'été 2017 et chaque année, à tous les jeunes pour une vraie mixité sociale, les tarifs seront calculés au taux d'effort, autrement dit selon les revenus du foyer comme convenu avec la Caisse d'allocations familiales/CAF dans la nouvelle convention territoriale globale de services aux familles signée en décembre 2016.

Prévention de la radicalisation

Alors que l'Etat demande aux collectivités la création d'un groupe au sein du CLSPD dédié à la détection et à la signalisation des personnes susceptibles de radicalisation et à l'organisation d'actions visant à les en sortir, la Ville propose de s'appuyer sur le travail déjà mené par la cellule de suivi pour développer l'accompagnement de certains jeunes fragilisés et éviter leur basculement.

La diversité des acteurs, des domaines d'intervention, des approches, des pratiques et des expériences des professionnels réunis au sein du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance/CLSPD en font un véritable réseau qui permet d'inventer et de mettre en œuvre des actions de prévention adaptées aux réalités de notre commune, comme la création par la Ville d'un poste de médiateur de proximité qui fait le lien entre tous, notamment entre générations mais aussi entre population et institutions.

Le CLSPD se réunit sous forme de réunions plénières mais surtout en groupes de travail réguliers. Ainsi, la *commission passerelle* ou le *comité restreint* analysent les questions et dégagent des solutions globales. Pour exemple, aux abords du collège Les Deux-Pins, afin de résoudre des problèmes causés par les incivilités de quelques jeunes et le stationnement anarchique des véhicules aux sorties, le CLSPD a agi sur plusieurs fronts : présence régulière des polices, nationale et municipale, aux entrées et sorties, et celle tout aussi régulière des acteurs socio-éducatifs sur le parvis, aménagements de voirie réalisés par les services de la Ville (voie réservée aux bus, extension et

sécurisation de la zone piétonne...), réduction du temps de stationnement des bus par Hérault transports et distribution de flyers aux parents pour les sensibiliser à la sécurité routière. Une évolution positive de la situation est depuis unanimement reconnue.

La *cellule de veille* réunit les acteurs concernés par un fait précis. La *cellule de suivi* traite quant à elle des situations difficiles «au cas par cas» et, pour éviter que certains ne dérapent vers des actes délinquants, assure un accompagnement adapté à chaque individu. Ainsi, une vingtaine de jeunes est guidée chaque année de façon personnalisée, vers des formations, le Programme de réussite éducative/PRE, les chantiers éducatifs, le milieu associatif sportif et culturel... Un tiers d'entre eux a retrouvé le chemin de l'emploi.

Le CLSPD, c'est qui ?

Il est composé de l'Etat, du Département, de la Ville (élus et services jeunesse, police municipale, PRE...), du CCAS, de la mission locale d'insertion des jeunes du bassin de Thau/MLIJ, des associations (APS34, FLR...), de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la police nationale, de l'Education nationale (principaux des collèges et proviseur du lycée), des représentants d'Hérault Habitat, des transporteurs (Hérault transports, Thau aggro, SNCF...).

Création d'un Observatoire citoyen de la tranquillité publique

En première ligne pour observer les difficultés en matière de tranquillité publique, les habitants de la commune, représentés par les 11 conseils de quartiers, vont être associés aux questions de sécurité sur l'espace public : vidéoprotection, sécurité routière, prévention...

Convaincue que les habitants de la ville sont les premiers acteurs, témoins et parfois victimes de ce qui se passe sur le territoire de la commune, la Ville propose la création d'un Observatoire citoyen de la tranquillité publique/OCTP. Il sera un lieu de concertation qui s'appuie sur l'expertise des habitants de la ville afin d'agir plus efficacement et tous ensemble. La principale mission de cet observatoire sera de proposer des pistes de réflexion et de donner son avis sur les questions relatives à la tranquillité publique. Il se réunira 3 fois par an, rendra régulièrement compte de ses travaux au maire et produira un bilan annuel qui sera présenté par la Ville au CLSPD.

Co-présidée par Jean-Louis Bonneric, maire-adjoint délégué à la citoyenneté aux comités de quartier, Ange Grignon, conseiller municipal délégué à la sécurité et à la tranquillité publique, Marie-Ange Palamara, conseillère municipale déléguée à la politique de la ville, à la réussite éducative et à la prévention de la délinquance, Claudie Minguez, 1^{ère} adjointe déléguée à la réussite éducative et à la parentalité, Nathalie Glaude, conseillère municipale déléguée à l'emploi et la formation professionnelle, et d'un collègue des conseils consultatifs, à savoir un représentant de chacun des 11 conseils de quartiers et deux élus du conseil municipal des jeunes/CMJ.



Vidéosurveillance en question

Si certains rapports tendent à démontrer l'efficacité de la vidéosurveillance, rebaptisée vidéoprotection, d'autres démentent cette affirmation. Le sociologue Éric Heilmann, spécialiste français de la vidéo-surveillance depuis 20 ans ou encore le chercheur Tanguy Le Goff, chercheur associé au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales, et d'autres encore concluent qu'en réalité, si les caméras permettent de nous rassurer, leur efficacité n'est toujours pas démontrée, sauf en matière de vidéoverbalisation ! Pour éclairer les débats, la Ville lance une étude ce mois-ci.



Voisins solidaires : les bons côtés d'être à côté

Parti du conseil de quartier du Barnier, la Ville a fait évoluer le projet de « voisins vigilants » vers une démarche plus coopérative et solidaire, « voisins solidaires », car la surveillance est du domaine de la police, notamment avec l'opération Tranquillité vacances. Il s'agit alors de se connaître et de s'entraider, relever le courrier de voisins absents, rendre visite aux personnes seules ou malades... bref, tout simplement se soucier les uns des autres, la meilleure des vigilances.

c'est arrivé

Retrouvez tous les mois quelques moments forts de la ville en vie. D'autres images sont à découvrir sur Internet

www.ville-frontignan.fr

Janvier



18^e crèche géante de Frontignan

Ouverte depuis le 10 décembre, salle Jean-Claude-Izzo, la **crèche grandeur nature** aux accents très locaux, réalisée par le peintre plasticien Jean-Louis Delorme et l'association Les 4 saisons, a fermé ses portes, **le 8**, en présence de David Jardon, conseiller municipal délégué aux festivités et aux joutes, après le passage des Rois mages et de près de 6000 visiteurs venus découvrir le décor de l'année.



Vœux méditerranéens

Le 8, après que quelques 180 courageux se soient jetés à l'eau pour le 1^{er} bain de l'année, c'est dans une ambiance chaleureuse malgré le froid extérieur que plus de 1000 personnes se sont retrouvées sur la plage des Mouettes pour entendre **les vœux du maire et du conseil municipal** autour d'un buffet composé de spécialités concoctées par le Cercle andalou, le comité de jumelage, l'APCF, les MédiTerriennes, les bénéficiaires des ateliers cuisine de l'épicerie solidaire de l'espace Muhammad-Yunus avec le Musklor de la Ville et le chocolat chaud du Spot.



Brocante hebdomadaire

Le 11, nouvelle occasion de contourner le tout jetable et de privilégier le réemploi des objets d'occasion avec la première de la **brocante hebdomadaire** proposée chaque mercredi sur le square de la Liberté. A terme, une trentaine d'exposants professionnels proposeront meubles, bibelots, vaisselle, linge ancien et autres merveille en tous genres et de tous styles.



Liberté égalité Charlie

Pour toujours affirmer sa volonté de paix, deux ans après l'attentat dans les locaux du journal satirique Charlie hebdo le 7 janvier 2015, la Ville a rendu hommage aux victimes, **du 6 au 10**, en couvrant la façade de l'Hôtel de Ville d'une banderole noire sur laquelle le message **Liberté Egalité Charlie** témoigne de l'attachement de l'équipe municipale à un droit fondamental : la liberté d'expression.



Dans le mille

Près de 100 compétiteurs, âgés de 10 à 70 ans, se sont retrouvés salle de sport Henri-Ferrari, **le 15**, pour une **compétition de tir à l'arc** comptant pour les championnats de France. Les archers muscatiers de l'équipe Cadette se sont hissés sur la 2^e place du podium.



Candice Renoir est de retour

Une cinquantaine de personnes, techniciens, figurants et comédiens, et près de 40 véhicules étaient mobilisés sur le boulevard Gambetta, **le 20**, pour **le tournage des deux derniers épisodes de la saison 5** de la série de France 2, *Candice Renoir*.

L'excursion théâtrale

Le 27, dans le cadre de sa saison culturelle, la Ville a proposé, en partenariat avec la Scène nationale de Sète et du bassin de Thau, un spectacle vivant et interactif, création originale de la Cie OpUS présentée dans des endroits insolites, **L'excursion**, à la chapelle Saint-Jacques, en présence de Sabine Schürmann, maire-adjointe déléguée à la culture et aux jumelages, et de plus de 60 personnes.



Les voyages forment la jeunesse

Le 27, le service Jumelages de la Ville a organisé une réunion d'information à l'espace Kifo sur **les dispositifs de mobilité internationale**, à destination des conseillers des missions locales d'insertion des jeunes/MLIJ du bassin de Thau et de Pôle emploi afin que ces professionnels puissent orienter les jeunes vers l'international.

+ de 130 donneurs !

Participation exceptionnelle, **le 30**, pour la première campagne de **collecte de sang** de l'année 2017 de l'Établissement français du sang/EFS, où les Frontignanais et les Frontignanaïses se sont montrés solidaires. En effet, plus de 130 personnes, dont 5 nouvelles, se sont présentées et 116 prélèvements ont été effectués.



Février



Jeunes citoyens

Elus le 20 janvier puis réunis en séance plénière 3 jours après, **les nouveaux élus du conseil municipal des jeunes/CMJ** étaient de nouveau rassemblés à la salle Bouvier-Donnat, **le 2**, lors du conseil municipal adulte où ils ont reçu, en fin de séance, leurs écharpes tricolores des mains du maire et de Youcef El Amri, maire-adjoint délégué à la jeunesse.



L'Aïkibudo Frontignan fête ses 30 ans

Fondé par Alexandre Dell Ova, accompagné depuis les débuts par Paul Chazal, **le club d'aïkibudo de Frontignan a fêté ses 30 ans**, **le 11**, salle Jean-Louis-Chabanon, en présence de ses deux jeunes fondateurs âgés respectivement de 88 et 80 ans, toujours aussi alertes, de Michel Arrouy, maire adjoint et de David Jardon, conseiller municipal en charge des festivités. A cette occasion, une centaine d'aïkibudokas se sont retrouvés pour un stage avec Claude Signoret, 5^e dan et président départemental, Bruno Barjavel directeur technique et Julien Lemantinos 5^e dan et président de la fédération.

Février



Chasse aux trésors

Le 12, la 21^e édition de la bourse des collectionneurs a, cette année encore, attiré plus de 800 passionnés salle de l'Aire autour des différentes collections. De nombreux élus étaient dans les allées de cette historique rendez-vous, notamment David Jardon, conseiller municipal délégué aux festivités et aux joutes, le maire-adjoint Michel Arrouy ou encore Renée Duranton-Portelli, conseillère municipale déléguée à la solidarité intergénérationnelle.



Voyage en Italie

Le 1^{er} **Suds cabaret** de l'année a porté haut et fort les couleurs de l'Italie, **le 24**, avec une étonnante exposition de l'artiste de rue ZED 1 et un concert de la percussionniste gaétanne Valentina Ferraiuolo au CinéMistral. Après qu'il ait réalisé une œuvre à découvrir dans la cour de la Maison des seniors Vincent-Giner, ZED 1 a offert une visite guidée lors du vernissage de son exposition en présence de Sabine Schürmann, maire-adjointe déléguée à la culture et aux jumelages, de la conseillère municipale déléguée à la lecture publique et aux festivals internationaux, Simone Tant, et de Marco Abbondanza, directeur artistique du réseau culturel 7Sois 7Luas.



Art de la terre

Organisée par l'association Vivre la terre, **la 16^e exposition concours des amateurs de modelage** a rassemblé **le 23**, les participants et les curieux autour du conseiller municipal délégué aux festivités et aux joutes, David Jardon.



La magie du carnaval

Belle démonstration du comité des fêtes à l'occasion du **carnaval des enfants, le 26**, avec un défilé coloré, rythmé par la batucada de Cournonsec. Après cette joyeuse déambulation devant les maisons de retraite Anatole-France et Saint-Jacques et dans les rues du centre-ville, les enfants ont assisté à un spectacle de magie et profité d'un goûter salle de l'Aire, sous l'œil attentif de David Jardon.



Commerçants solidaires

Dans le sillage du coiffeur suspendu de La Peyrade, Guillaume Pautot-Dartevelle, 27 signataires de **la charte des commerçants et artisans solidaires**, se sont engagés, **le 28** à l'espace solidaire Muhammad-Yunus, à recueillir et doubler les dons de leurs clients afin d'offrir des prestations gratuites à des personnes en difficulté orientées par les services de la Ville, du Département, de la MLLJ et de l'Association Femmes en Languedoc-Roussillon, en présence de Pierre Bouldoire, de Michel Arrouy et de la conseillère municipale déléguée à l'économie, au commerce à l'artisanat et à l'œnotourisme.

Eva Esteyries, 16 ans. Elue du CMJ de 2015 à 2017, elle « rempile » pour un second mandat de 2 ans, des projets plein la tête et la tête bien sur les épaules.

S'intéresser aux autres



Travailleur, joyeuse et profondément optimiste, Eva,

actuellement lycéenne en classe de 1^{ère} ES, n'avait que 14 ans lorsqu'elle s'est engagée dans l'aventure du conseil municipal des jeunes/CMJ en 2015. « Je ne connaissais absolument rien à ce peut être un conseil municipal ou même une mairie et j'étais curieuse de découvrir comment ça fonctionne. J'ai eu envie de m'impliquer avec le sentiment que je pourrai apprendre des choses et être utile » explique-t-elle. « En deux ans, nous avons eu pas mal de réunions de travail et de rencontres conviviales, importantes pour la cohésion du groupe. Nous nous sommes essentiellement employés à la conception de l'espace Kifo, qui nous a pris beaucoup de temps. A côté, nous avons également participé aux vœux du maire en 2016 ainsi qu'à toutes les commémorations. Nous sommes aussi allés visiter Paris, notamment l'Assemblée nationale. » De cette première expérience, « très riche en rencontres, notamment avec les élus adultes », Eva tire une leçon. « J'ai appris

qu'on ne peut pas tout faire d'un seul coup, que le temps de l'action publique n'est pas celui de la maison, que deux ans passent très vite. Mais il ne faut jamais se décourager et aller au bout de ses idées car si on ne peut pas tout faire d'un coup, on peut quand même faire avancer les choses. » Et c'est pour cette raison que, malgré un emploi du temps bien chargé, entre lycée, préparation du concours d'entrée à Sciences Po en vue de devenir avocate internationale, danse flamenco, natation, les copains, les copines et la musique, Eva, a décidé de renouveler son engagement. « C'était important pour moi de continuer, comme si le travail n'était pas terminé. » Il faut dire que la jeune élue, qui revendique aimer aussi se détendre et s'amuser, ne manque pas d'idées et de projets. « J'aimerais beaucoup travailler sur des actions solidaires et intergénérationnelles car, même si c'est le conseil municipal des jeunes, il faut que les jeunes s'intéressent à d'autres qu'eux-mêmes. »

Les élus de la Majorité

Pour que les femmes et les hommes vivent libres et égaux en droits

Partout sur la planète, aussi différents que soient les cultures, les couleurs de peau, les choix politiques ou les pratiques religieuses, les droits des femmes sont bafoués. Dans de trop nombreux pays, elles ne sont pas considérées comme des citoyennes à part entière.

En France, aujourd'hui encore, les disparités liées au genre, les comportements sexistes et les violences à l'égard des femmes perdurent, dans la sphère privée, notamment dans l'exercice des responsabilités parentales ou dans le partage des tâches domestiques, dans l'espace public, où les femmes, sous-représentées en politique (16% des maires et 26% des parlementaires), sont encore trop souvent malmenées voire agressées, comme dans la vie professionnelle (hormis certaines assistantes parlementaires privilégiées !) où elles pâtissent souvent de discriminations à l'embauche, dans le déroulement de leur carrière et sont, en moyenne, rémunérées 20% de moins que les hommes. En dépit des différents textes posant le principe de l'égalité, l'écart entre l'égalité formelle imposée par les lois et l'égalité réelle constatée dans les faits reste important et injuste, donc intolérable.

Notre commune et notre collectivité ne sont pas encore des modèles en matière d'égalité entre les sexes. Alors que le statut de la fonction publique devrait la garantir, les représentations stéréotypées ont la peau dure et des disparités persistent. Comme sur le plan national, la répartition des métiers reste très marquée, avec une forte majorité d'hommes dans la police (74%), en filières techniques (61%) et plus encore dans les métiers du sport (83%) alors que les emplois du secteur médico-social sont occupés à 100% par des femmes, qui sont près de 80% dans l'administration et l'animation. Par ailleurs, la

catégorie C, qui correspond aux fonctions d'exécution, est composée à près de 60% de femmes alors que les catégories B et A, encadrement intermédiaire et direction, comptent respectivement 59 et 56% d'hommes.

Réalité n'est pas pour autant fatalité. La lutte pour l'égalité des droits est plus que jamais d'actualité, non pas comme un combat des unes contre les autres, mais au contraire, comme une lutte fédératrice et nécessaire des femmes et des hommes pour une société plus juste.

En créant une délégation aux droits des femmes et en signant la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale, la Ville se positionne clairement et met en œuvre des actions concrètes pour construire une égalité réelle, au sein de la collectivité en qualité d'employeur, et en incitant les associations, les instances de démocratie de proximité, les entreprises mais aussi les parents et les professionnels de l'éducation à lutter contre les préjugés, parfois profondément enracinés, dès l'enfance, dans des représentations sexuées figées.

Agir pour le respect, la dignité et l'égalité de droits entre toutes et tous, sans discrimination ni privilège, est une volonté politique forte que nous revendiquons car nous sommes de ceux qui pensent qu'on ne peut pas se satisfaire de telles injustices. On ne peut pas brandir les devises de la République si on ne se bat pas pour que *liberté, égalité, fraternité* soit une réalité effective pour chaque femme et chaque homme. Et ceux et celles qui votent contre les textes sur l'égalité femmes-hommes, qui expliquent que le progrès pour les femmes est de « rester à la maison » ou qui ne veulent pas rendre compte devant la justice de leur déni de déontologie, nous invitent encore plus à continuer ce combat.

Le groupe majoritaire

Les élus de l'Opposition

Deux poids et deux mesures !

Dans un État de droit, le principe est l'égalité de tous devant les lois et les règlements. Cette règle républicaine ne souffre d'aucune exception, sauf celles admises par le législateur ou le Juge.

Ainsi, lors des séances du Conseil Municipal, nous faisons confiance à Pierre Bouldoire dans le sérieux des dossiers présentés. Par contre, nous nous abstenons lorsqu'il s'agit de voter une subvention d'un montant de 1500 €, octroyée à une association, les MédiTerriennes, dès que nous avons connaissance du non-respect de la réglementation en vigueur. En effet, la demande de subvention aurait dû être déposée à une date précise et documentée. Nous avons donc demandé à monsieur le maire les raisons exactes qui l'avait motivé à passer outre le respect du droit en faveur de cette association, alors que toutes les autres y sont soumises. Pierre Bouldoire reconnaissant le caractère très tardif de la demande et l'absence de pièces, il a cependant répondu que le respect de la règle fixée, pouvait « être nuancé au regard de l'activité de l'association »

Quel doux euphémisme que cette notion de « nuance » pour masquer ce que, sous la monarchie, on appelait tout simplement « le bon vouloir du roi ». Notons au passage que lorsqu'il s'agit du Front National, la mairie sait appliquer avec « nuance » également les textes légaux, quand il s'agit notamment de porter l'écharpe tricolore. En effet, conformément au décret du 23 décembre 2000 sur le protocole, seul le maire (ou son représentant), est autorisé, lors des cérémonies officielles, à porter l'écharpe tricolore. Or, bon nombre de des conseillers de la majorité ne respectent abso-

lument pas ce décret !

Ce que l'on est sûr par contre, c'est que le maire respectera cette année sa décision « non nuancée » d'augmenter à nouveau les taux de la fiscalité locale. En effet, après une augmentation en 2016 de 4% des taux des taxes d'habitation et foncière bâtie et non bâtie, et la suppression de l'abattement général à la base de 15%, Pierre Bouldoire a décidé cette année d'augmenter à nouveau de 2,5% ces taux, pour anticiper dixit, la Loi des Finances qui sera votée par le nouveau gouvernement issu des présidentielles !

Les élus Front National se sont bien entendu abstenus lors du vote du débat d'orientation budgétaire et voteront contre cette augmentation lors du vote du budget primitif 2017, car ils ont fait part de leur étonnement de cette nouvelle augmentation, alors que l'autofinancement s'est amélioré en 2016 !

Si effectivement les dotations de l'État baisseront encore cette année, le pouvoir d'achat des Français suit malheureusement la même trajectoire et cela en devient très préoccupant. Sachant en outre que les bases locatives fixées par l'État vont augmenter en 2017, ainsi donc que les taux de 2,5%, les Frontignanais vont encore grimacer lorsqu'ils recevront leurs taxes locales. Si nos bases nettes commencent désormais à atteindre le même niveau que celles des communes de même strate, ce qui devient inquiétant, nos taux seront par contre supérieurs de plus de 7% !

Le groupe «Frontignan la Peyrade Bleu Marine»

Paula Leitao, qui bénéficie d'un droit d'expression individuel, n'a pas fait parvenir de contribution.

c'est fait

Nous l'avons dit, nous le faisons

Partager, Rassurer, Grandir, Habiter, Réussir

Nous vous informons point par point sur les avancées des engagements pris par les élus pour le mandat 2014-2020.

La maison Voltaire accessible à tous 1^{ère} grande étape de l'Agenda d'accessibilité programmée de la Ville, la maison Voltaire est équipée d'un ascenseur pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite.

Le programme de mise en accessibilité des bâtiments communaux a fait l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) délibéré en septembre 2015 et approuvé par le Préfet. Dans le cadre de ce programme, des travaux ont été réalisés à la maison Voltaire, afin que tous puissent accéder à la salle du même nom, un des principaux lieux de la vie locale qui accueille conseils municipaux, assemblées générales, mariages et autres expositions.

Définis par le maire, 6 élus dont Yannick Coquery, déléguée aux handicapés, et les associations APEI du pays de Thau, Paralysés de France, Petite pause, fédération des aveugles et amblyopes de France L-R, Visuel LSF, Carrefour de l'amitié, club les Solidaires inter-générationnels, Club 40, Vivre à la maison de retraite, Union des commerçants de Frontignan et UFC que choisir Sète-bassin de Thau, tous les aménagements prévus sont maintenant terminés. Ainsi, ascenseur, bande de guidage, rampe de sécurité, aménagements des sols et des sanitaires permettent à tous de profiter de cette belle demeure du XIX^e siècle et des rendez-vous citoyens qu'elle abrite.

Coût des travaux : 175 000 €



Aire d'étape camping-cars Comme prévu, les camping-caristes pourront faire escale à Frontignan, en bordure de l'avenue des Vacances et du canal, à proximité de la plage, dès l'été 2017.

Après la mise en service d'une aire de traitement des eaux usées en 2016 près du port de plaisance, les travaux de création d'une aire d'étape pour les camping-cars ont démarré. Ainsi, avec ce nouvel équipement, les camping-caristes disposeront de tous les services indispensables à un bon séjour. L'usage de cette aire d'étape, d'une capacité de 49 places, sera réservé aux étapes de courte durée, à savoir 72 heures consécutives au maximum, au tarif de 12 € les 24 heures.

Coût des travaux : 185 000 €

La Ville réalise > 
La Ville avance > 
La Ville s'engage > 

Paiements en ligne
Afin d'améliorer la vie et de faciliter les démarches de ses administrés, la Ville mettra en place, au dernier trimestre 2017, une plateforme de paiement en ligne extrêmement large, allant des services de la petite enfance aux activités jeunesse en passant par les activités péri et extra-scolaires.

services

Action sociale, guichet famille, insertion professionnelle, accès aux droits... la Ville redéploie ses services de La Peyrade au coeur de ville et en crée de nouveaux au plus près des usagers.

A votre service, public !



veille préventive du cœur de ville. Ce local, mis à disposition gratuitement par la Ville, permettra de développer les actions en matière de recherche d'emploi et d'insertion professionnelle ainsi que des ateliers quotidiens destinés aux jeunes de 16 à 25 ans.

Et, soucieuse de maintenir le service en coeur de ville et de poursuivre la lutte contre la fracture numérique, la Ville ouvrira une Maison des services au public/MSAP, dans les locaux précédemment occupés par la MLIJ et le ResOE rénovés (80 000 € de travaux et matériel), rue du député Lucien-Salette, à l'automne 2017. Pôle emploi et la caisse d'allocations familiales/CAF sont les premiers partenaires à s'être engagés officiellement auprès de la Ville. D'autres organismes rejoindront ce partenariat institutionnel courant 2017.

A lors que le Département a déménagé depuis mi-janvier son agence de la solidarité Frontignan bassin de Thau dans un nouveau local construit en rez-de-chaussée de la résidence du Clos-Saint-Antoine (La Peyrade), la Direction de l'éducation et de la parentalité/DEP a rejoint le CCAS dans ses locaux, avenue Jean-Moulin, dès le 9 mars, pour regrouper en un même lieu tous les services liés à la famille, notamment les prestations petite-enfance et enfance, à savoir les inscriptions en crèche, aux dispositifs péri et extra scolaires, la restau-

ration... Plus de 70 000 € de travaux ont été réalisés, pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réaménager le rez-de-chaussée et créer une salle de réunion et un bureau pour le relais d'assistantes maternelles/RAM. A cette occasion, les horaires d'ouverture au public sont également élargis avec une demi-heure d'accueil supplémentaire.

Les locaux laissés libres par la DEP, impasse du petit Versailles, seront investis par les agents de la Mission locale d'insertion des jeunes/MLIJ. Ainsi, dès le printemps 2017 et afin de favoriser la mise en œuvre du dispositif national « garantie jeunes », la MLIJ disposera de locaux plus spacieux, à l'exacte jonction entre le quartier prioritaire des Deux Pins et le quartier en

« La généralisation des démarches en ligne ainsi que les nouvelles formes de gestion et d'intervention des organismes publics ou privés complexifient l'accès aux droits des citoyens. La MSAP est une des réponses. »



Nathalie Glaude, conseillère municipale déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle

En pratique

Depuis le 9 mars, les usagers du CCAS et de la DEP sont accueillis de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Des services pour le public, en bref

Frontign@n numérique

Plus clair, plus fonctionnel et plus attractif, le site Internet de la Ville fait peau neuve et devient, en avril, www.frontignan.fr.



Prochainement, la Ville va aussi ouvrir une page officielle Facebook tout comme le service jeunesse qui va proposer sa page Kifo.

Cimetière La Peyrade

Alors que l'aménagement paysager du parking du cimetière, avenue Rhin et Danube, avec le marquage des places au sol, la plantation de 8 chênes verts, d'une haie de 20 lauriers saucés et de pervenches au pied des arbres ainsi que l'installation de bancs dans un espace protégé par des potelets, a été achevé à l'automne 2016, de nouveaux aménagements ont été réalisés à l'intérieur du cimetière, pour toujours mieux accueillir le public, notamment le repérage et le marquage des allées, l'installation d'un panneau d'affichage côté parking, ainsi que, dans le cadre de la lutte contre les moustiques, pour éviter les eaux stagnantes, la mise en place de supports « tête en bas » pour les seaux d'arrosage.

Coût global : 6 500 €

Conciliateur de justice

Pour régler des litiges concernant les troubles de voisinage, les relations entre

carnet

DECEMBRE Naissances

Raphaël d'Aurélien Le Jeune et Emilie Debart. Lily de Frédéric Rebeaud et Sophie Dapsens. Kenjy de Franck Peuvrez et Sylvie Trinel. Louna de Jérôme Loncan et Ludivine Sanchez. Chloé de Christopher Durand et Clotilde Negret. Lenny de Julien Martin et Jessica Andreu. Noah de Nicolas Breil et Justine Sabatier. Tiago de Rui De Sousa Andrade et Candice Barnagaud. Lony de Luis Da Silva Gonçalvez et Karen De Faria. Haïvy de Mitch Veyron-Churlet et Julie Espasa. Lenzo de Gaël Herail et Jessica Demay. Mathilde de Tom Ades et Sandrine Ojeda. Diego d'Arnaud François et Barbara Domenech. Evan d'Aurélien Vivares et Géraldine Bolmio. Léane de Mathieu Hernandez et Sandra Marthos. Léo de Cyril Menanteau et Angélique Perdigeon. Lucas de Vincent Liebault et Claire Curati. Léonie de Loïc Guislain et Charlotte Larachiche. Louna d'Emeline Logerot. Chartize de Cédric Seguin et Laure Martin. Lucas de Antoine-Jean Agostini et Claudine Talon. Ben de David Abcaya et Sandrine Derblum. Arthur de Jean-François Heral et Marion Dechâtre. Judith de Olivier Maffre et Aurélia Gritte.

Mariages Néant.

Décès

Ismaël Takassa. Laurent Lammari. Jean Ferrandon. Solange Ranchon veuve Francés. Simonne Salvador veuve Deray. Manuela Lopez veuve Rebollo. Hélène Palmieri veuve Maccioni. Béatrice Corseaux veuve Wojtarowicz. Etienne Pagés. Elisabeth Odot

épouse Candat. Simone Combet veuve Vila. Jean Ursy. Marie de la Incarnacion Hernandez veuve Morant. Jacques Salom. Erika Juszczak veuve Caubel. Henri Ferrères. Thierry Cavallé. Maurice Pineau. Yvon Reig.

JANVIER Naissances

Anna de Thibault Caramel et Cloé Simonnet. Ilona de Stéphane Cinier et Johanna Buser. Eden de Christophe D'Acunto et Sarah Pégurié. Tao de Florian Armingaud et Alizé Delhaye. Lou de Matthieu Perez et Marie Roux. Juliette de Denis Noiret et Maud Guillemint. Lio de Ludovic Delmas et Lygïe Gaven. Hevéa d'Hugo Savary-Peroche et Audrey Demeyer. Victor d'Arnaud Laurent et Clémence L'Hullier. Elise de Ludovic Mazenq et Sandy Pradat. Mathéo de Julien Hernandez et Priscilla Ramadier.

Mariages

Amira Bergoug et Farouk Khelfi.

Décès

Carmen Botella épouse Ferrandis. Robert Canto. Marie Calcavecchia veuve Pelo. Philippe Wambst. Josette Fuentes veuve Cenent. Simone Richard veuve Lardet. Aliane Barvec veuve Robart. Gérard Garcia. Lucien Fornès. Jean-Pierre Delcasso. Mauricette Gaven veuve Garcia. Lydie Nadalin. André Cordero. Marie Tenerac veuve Bazerque. Marie-Louise Thiollier veuve Guimera. Alain Di Carlo. Rudolf Bibl. Juliette Favetier veuve Antonissen. Paulette Bigot veuve Balzola.

Élections

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. **Les 19 bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 h à 19 h.**

Frontignan ville : n° 1,2,3 et 4 *salle de l'Aire* / n° 5 et 6 *groupe scolaire les Crozes* / n° 7 et 13 *maison des seniors Vincent-Giner* / n° 8,11 et 12 *groupe scolaire les Terres-Blanches* / n° 9 *centre culturel François-Villon* / n° 10 *collège les Deux-Pins*.

Frontignan Plage : n° 14 *maison du tourisme et de la plaisance*.

La Peyrade : n° 15 *foyer du Garrigou* / n° 16 et 17 *collège Simone-de-Beauvoir* / n° 18 et 19 *salle François-Bouvier-Donnat*. Pour pouvoir voter, il faut avoir la nationalité française, être majeur, jouir de ses droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales. La carte électorale n'est pas obligatoire dès lors que qu'un justificatif d'identité est présenté. Les élections législatives auront, quant à elles, lieu les 11 et 18 juin.

En ligne

Pour retrouver et rejoindre facilement votre bureau de vote, consultez la carte interactive sur www.ville-frontignan.fr

baillieurs et locataires, les litiges de consommation, les problèmes de copropriété, ceux liés à des baux ruraux, les litiges commerciaux ou entre personnes, Monsieur Jean-Louis Juan, concilia-

teur de justice nommé par le président de la Cour d'appel de Montpellier pour le canton de Sète-Frontignan tiendra des permanences sur rendez-vous. Contacter le 06 11 13 03 71

quartiers

envie



Sécuriser les déplacements de tous les usagers, ralentir la vitesse automobile, créer du stationnement et embellir l'espace public communal, la Ville, en concertation avec les conseils de quartiers, maintient sa feuille de route et refait une dizaine de rues dans le cadre du **Plan action voirie/PAV 2017**.

Le PAV trace sa route

A

ttendue par les riverains et les vacanciers du quartier de la Bergerie, l'impasse des Plaisanciers, qui mène à la plage, fait peau neuve. Après les travaux sur le réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux aériens et la restructuration totale de l'éclairage public, la voirie sera totalement refaite avant l'été (115 000 €). Egalement avant l'été, l'enrobé de l'avenue du Général-de-Gaulle et le rond-point du carrefour avec la rue Frédéric-Mistral seront refaits (140 000 €).

La plus importante opération (425 000 €) concernera l'entrée ouest de la ville, l'avenue des Thermes souvent appelée «route de Balaruc», qui sera totalement reprise avec le rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse et sécuriser l'entrée du cimetière, la création de stationnements et l'aménagement de trottoirs. Ce projet débutera après l'été pour une livraison à l'automne 2017. D'autres opérations sont prévues, notamment les travaux d'amélioration du



Axe rouge, c'est-à-dire voie prioritaire pour les services de secours, de police et de gendarmerie, la rue Saint-Paul, particulièrement fréquentée, a été sécurisée.

réseau hydraulique de la rue des Airoilles (147 000 €), la réalisation, en cours, d'une première tranche d'extension du parking Caramus (84 000 €) avec la création de 14 nouvelles places de stationnement et la réalisation de trottoirs rue des Terres blanches (15 000 €).

Des travaux moins coûteux mais tout aussi importants pour les riverains et usagers sont aussi programmés ou même réalisés : en concertation avec le conseil de quartier Cœur de Ville/

Anatole-France, réfection partielle de l'enrobé rue Saint-Paul, avec pose de potelets en acier supplémentaires pour sécuriser les piétons (10 000 €), création de la voie d'accès à l'espace Kifo et au parking Carrières (10 000 €), étude sur la création d'un

parking de 60 places au quartier de la Bergerie (10 000 €), réfection partielle du chemin des Pielles (10 000 €), et dans le cadre du programme annuel de réfection des chemins de vignes, poursuite du chemin de Matemale (10 000 €).

Près d'1M€ pour nos rues en 2017

« La restructuration des 230 km de voirie communale se poursuit sur un rythme soutenu avec 950 000 € inscrits au budget 2017 pour améliorer l'usage et l'aspect de la ville. »



Michel Granier, maire-adjoint délégué à la voirie, aux travaux et au cadre de vie

Tous quartiers

Côté commerces

Le restaurant le **Baho Beach**, av. Vauban a changé de propriétaire ainsi que la boucherie Hollevoet, rue de l'Hôtel de Ville, qui devient **Boucherie Le Billot**. Nouveauté : **Siné-qua-non**, coaching, hypnose, soins énergétiques, www.sine-qua-non.fr

Débroussaillage obligatoire

Pour prévenir les incendies, le débroussaillage est une obligation légale qui s'impose à tous les propriétaires, particulièrement avant la saison estivale.

Renseignements :

<http://www.ville-frontignan.fr/La-ville-en-pratique/Securite-et-tranquillite-publique/Obligations-Legales-de-Debroussaillage>

Cœur de ville

Les halles renforcées

Pas prévues au programme, des mesures de confortement de la structure métallique se sont avérées indispensables. L'édifice devrait être livré pour mai alors que, en concertation avec les riverains et les com-

merçants, tout le pourtour sera aménagé avec un cheminement piéton sécurisé depuis la place du Marché jusqu'au plan Cazal en passant par la rue Clastre-Vieille et la place du Château, équipé de mobilier urbain et de plantations.

• Rénovation des halles :

1,5 M€ financés par la Ville, la CABT et le Département

• Aménagements extérieurs :

250 000 € financés par la Ville et le Département

Au bonheur des riders

Créée dès 2001 et refaite en 2008, la piste de BMX a été totalement renouvelée avec notamment le remodelage des bosses et la pose d'enrobé sur 3 virages. Démarrés fin janvier, les travaux, d'une durée d'un mois, ont été dirigés par la Ville et définis en concertation avec le BMX club Frontignan, qui compte de très grands champions parmi sa centaine d'adhérents, pour la mettre aux nouvelles normes de la Fédération française de cyclisme (FFC) et continuer d'accueillir des compétitions de «race», discipline 1^{ère} du BMX, et le Trophée d'automne en septembre prochain.

Coût : 130 000 € financés par la Ville, la CABT, le Département et la Région Occitanie



La Peyrade

Restaurant haute qualité pour Les Lavandins

Lancée en 2012 et estimée globalement à 7,5 M€, la reconstruction du groupe scolaire Les Lavandins entre dans une nouvelle phase. Après la déconstruction des anciens bâtiments pendant l'été 2016, les travaux d'aménagement des préaux, avec la création de 2 salles de classes et d'une salle vidéo également prévue pour le déroulement des activités de l'accueil de loisirs périscolaire (ALP), ont démarré en février, tout comme la réalisation des terrassements et des fondations du restaurant scolaire. Ce nouvel équipement, qui pourra accueillir 332 élèves, s'inscrit dans une démarche Haute qualité environnementale (HQE), dans une logique d'économie d'énergie et répond parfaitement à la mise aux normes des bâtiments publics, notamment en matière d'accessibilité. Les classes seront terminées pour la rentrée scolaire 2017 ; la livraison

du restaurant est, quant à elle, prévue à l'automne 2017.

Coût aménagement préaux et construction restaurant scolaire : 1,88 M€

Terres Blanches

PAEV : Square du 25 juin 1944

L'aménagement de ce 6^e site pilote du Plan actions espaces verts/PAEV, est désormais terminé. 189 arbustes de 17 espèces ont été plantés pour un aménagement méditerranéen, économe en eau comme en entretien, et sans traitements chimiques. Inauguration le 20 mars, jour du printemps!
Coût : 19 000 €



Rencontre des présidents, ateliers citoyens et assemblée générale ont réuni plus de 130 personnes, à l'occasion de **la Journée des conseils de quartiers**, organisée le 25 février à la Maison des seniors Vincent-Giner.

Intelligence collective **et projets communs**

Samedi 25 février, le maire, Jean-Louis Bonneric, maire-adjoint délégué à la citoyenneté et aux comités de quartiers, les élus référents, de nombreux membres et les présidents des conseils de quartiers, des représentants des services de la Ville, au total plus de 130 personnes se sont rassemblées pour faire le point des 2 années d'existence de ces instances citoyennes, partager des méthodes de travail et dégager les priorités pour l'année à venir.

La journée a débuté par la réunion des présidents avec le service vie des quartiers : assiduité et participation des membres, rythmes des réunions, participation à la vie locale et amélioration de la communication ont été débattus et la décision de poursuivre ce partage en se réunissant chaque trimestre a été prise.

L'atelier citoyen s'est décliné autour de 7 questions sur la convivialité, la sécurité, la solidarité, le partage, le respect, la cohabitation et l'animation, pour, ensuite, déterminer les priorités à travailler. Les idées ont fusé, 4 préoccupations communes



« Je m'engage à faire connaître l'existence du conseil de quartier pour inviter toute personne à venir y participer. Petit à petit, les liens se noueront entre les riverains. »

« Atelier très pertinent, qui a permis de rencontrer d'autres personnes et de les impliquer dans le partage d'idées »

« je vais téléphoner aux membres de mon conseil qui ne viennent plus pour les convaincre de l'intérêt qu'ils ont à revenir vers nous »

ont été jugées prioritaires par les participants et 4 axes de travail ont été définis : les conseils de quartiers vont donc tout particulièrement travailler, cette année à l'organisation d'une fête annuelle de tous les conseils de quartiers ouverte à tous les

habitants de la commune, le rapprochement de la police municipale et des conseils de quartiers, l'organisation d'une réelle solidarité entre voisins et la création d'un lieu de rencontre partagé. En fin de journée, salle comble pour l'assemblée

générale au cours de laquelle le maire a répondu à de nombreuses questions portant notamment sur le nouveau quartier des Hierles, les démarches de dépollution engagées par la Ville, le budget nécessaire pour financer des temps conviviaux...

Etat des lieux des réalisations.

Avec un budget annuel alloué par la Ville de 3 000 € chacun, les conseils de quartiers ont investi pour le cadre de vie. En 2017, une partie de ce budget sera consacré à l'animation.

Si les conseils de quartiers émettent leur avis sur de nombreuses questions de politiques publiques, ils participent aussi à l'animation de la Ville (Journée des associations, Journée d'accueil des nouveaux habitants, Semaine européenne du développement durable...) et font vivre la convivialité de chaque quartier avec notamment l'organisation de rencontres et de fêtes. Ils contribuent également activement à l'amélioration du cadre de vie et à la mise en place de nouveaux équipements publics car, dans tous les quartiers de la commune, c'est toujours en concertation étroite avec eux que la Ville décide des travaux à réaliser. Avec leur enveloppe budgétaire, les conseils de quartiers ont réalisé :

Mas de Chave : participation à la réalisation d'enrobés impasse des Primevères et au carrefour des rues des Violettes, des Pivoines et du mas Poulit,
Barnier : pose de potelets de

sécurisation des piétons route de Montpellier,

Carrières/Les Deux-Pins : aménagement paysager du square avenue de Paris,

La Peyrade/Méreville : pose de potelets place Gabriel-Péri,
Lierles/Félibre : modification de la signalisation routière sur l'avenue Rhin et Danube avec l'inversion de stops,

Terres Blanches : réaménagement de la rue de la Cible avec 3 espaces distincts marqués au sol, dédiés aux piétons, au stationnement et à la circulation automobile,

Cœur de ville / A. France : participation à la réfection de la rue Saint-Paul ,

Frontignan plage : installation de toilettes chimiques publiques dans le quartier de l'Entrée.

Près-Saint-Martin, Crozes/Pielles et Les Vignaux-Europe n'ont pas encore totalement finalisé leur projet, notamment le marquage de la rue du Soufre et l'aménagement du square de Grenache.

Les conseils de quartiers en quelques chiffres

- 11 Conseils de quartiers
- 11 élus référents
- 33 000 € de budget annuel dédié par la Ville
- 275 membres dont 70 membres de bureau
- 131 femmes et 144 hommes
- 107 réunions en 2 ans
- 27 réunions de concertation et rendez-vous sur le terrain avec les élus et les services municipaux
- 377 projets et demandes d'intervention depuis 2015
- 9 quartiers en fête pour 540 participants

Vos prochains rendez-vous

Frontignan plage

Prochaine date à confirmer.



La Peyrade / Méreville

Prochaine date à confirmer.



Mas de Chave

Le 18 avril de 18h30 à 20h aux préfabriqués de la rue du Garrigou. (réunion ouverte à tous). En fête le 19 mai de 18h à 22h devant le Garrigou.



Lierles / Félibre

Le 10 mai de 18h à 20h30 aux préfabriqués de la rue du Garrigou. (réunion ouverte à tous)



Près Saint-Martin

Le 13 avril de 18h30 à 20h au club house Elie Pellegrin (salle de sport Henri-Ferrari). (réunion ouverte à tous)



Les Vignaux / Europe

Prochaine date à confirmer.



Terres Blanches

Le 4 avril à 18h, à la Maison des seniors Vincent-Giner. (réunion ouverte à tous)



Cœur de Ville / A. France

Le 4 avril de 18h30 à 20h, école Anatole-France 2. (réunion ouverte à tous)



Crozes / Pielles

Le 6 avril à 18h30, maison des seniors Vincent-Giner. (réunion ouverte à tous)



Carrières / Les Deux Pins

Prochaine date à confirmer.



Barnier

Le 19 avril à 19h au club house du rugby, stade Freddy-Bigotière. (réunion ouverte à tous)



2016 / 2017

Frontignan la Peyrade

/ Agenda culturel /
mars / juin

/ DANSE

Jeu 23 mars

BABEL (Words) du chorégraphe
Sidi Larbi Cherkaoui
/ En partenariat avec la Scène nationale
de Sète et du bassin de Thau / 20 h 30,
théâtre Molière, avenue Victor-Hugo, Sète

/ STREET ART

Jusqu'au 31 mars

ZEDi
/ Centre culturel François-Villon
/ Espace culturel européen 7 Sois 7 Luas

/ SUDS CABARET ESPAGNE

Ven 21 avril

**EXPOSITION SUR LA GUERRE
D'ESPAGNE jusqu'au 26 mai**
/ Par l'association No Pasaran
(Frontignan) / Vernissage à 19 h
/ Centre culturel François-Villon
/ Espace culturel européen 7 Sois 7 Luas

Scène Nationale
de Sète et du
Bassin de Thau

SPECTACLE MUSICAL ET THÉÂTRAL

« **La Pasionaria, chants et mots
de la guerre d'Espagne** »
/ par la chanteuse Clara Tudela,
le guitariste Gregorio Ibor Sanchez
et le pianiste jazz Raphaël Lemonnier
/ 21h, Cinémistral

/ THÉÂTRE

Ven 12 mai

CRÉATION DE LA C^{IE} AH BON!
/ 21 h, salle de l'Aire, plan du Bassin

/ SUDS CABARET MAROC

Ven 16 juin

**EXPOSITION « REGARDS »
D'ABDELKARIM ELAZHAR
jusqu'au 7 juillet**
/ Centre culturel François-Villon
/ Espace culturel européen 7 Sois 7 Luas

RENSEIGNEMENTS : 04 67 18 54 92

WWW.VILLE-FRONTIGNAN.FR



enville
à Frontignan la Peyrade

Magazine municipal. Hôtel de Ville - BP 308 - 34113 Frontignan Cedex. Tél. 04 67 18 50 00,
fax 04 67 18 51 06. www.ville-frontignan.fr. Directeur de la publication : Pierre Bouldoire. Rédaction
et photos : Direction communication, Marion Ricard, Stéphane Masson. Maquette : Delphine
Bonnet. Mise en page : Julie Jourdan. Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Soulié Imprimeur.

